Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 96 (1960)

Heft: 25

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

396

MONTREUX 2 JUILLET 1960 XCVIe ANNÉE — No 25

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

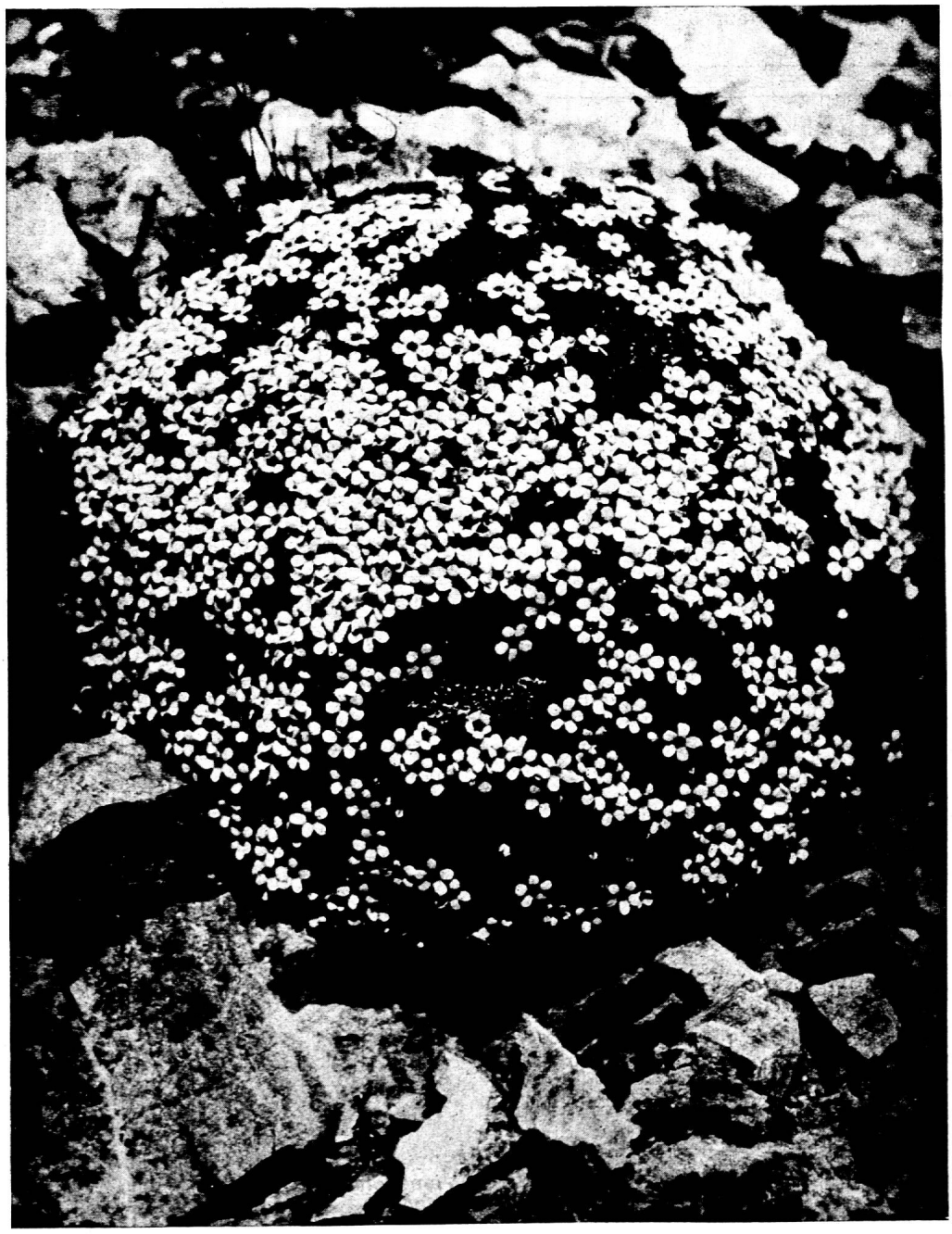

Cliché de la Ligue pour la Protection de la Nature

Fleurs de rocailles

Partie corporative

SPR - COMITÉ CENTRAL

Congrès jurassien

Le Congrès quadriennal de la Société pédagogique jurassienne vient de se tenir, les 25 et 26 juin à Saignelégier.

La géographie et l'histoire ont imposé à la SPJ une organisation très décentralisée qui la fait ressembler comme une sœur à la SPR. Chaque section vit de sa vie propre et tous les quatre ans, chacune, à tour de rôle, forme le comité qui préside aux destinées de l'association et organisera le prochain congrès.

La section des Franches-Montagnes avait mobilisé le ban et l'arrière-ban des bonnes volontés disponibles et le résultat fut la réussite complète de deux magnifiques journées, de travail d'abord, de plaisir ensuite, et rien ne fut ménagé pour que celui-là fût fructueux et efficace et celui-ci brillant et de qualité.

Dès le premier chant du chœur d'élèves de l'école secondaire de Saignelégier, qui ouvrit le congrès, une atmosphère de profonde solidarité et de compréhension se créa et elle ne se démentit pas un instant au cours de ces deux jours.

M. Chapuis, président de la SPJ, et tous ses collaborateurs peuvent être fiers du succès de la manifestation qu'ils avaient si minutieusement préparée et ils peuvent être assurés de la reconnaissance de tous ceux qui y ont assisté. G. W.

VACANCES

Les deux numéros de juillet sont réservés à l'Educateur (partie pédagogique) tandis que les deux numéros d'août appartiennent à la partie corporative, mais ils sont déjà complets.

Je donne donc rendez-vous aux correspondants en septembre.

Et bonnes vacances ! G. W.

VAUD

Bravo ! bravo !

Nous nous réjouissons vivement du contact qui vient de s'établir entre la Société des maîtres secondaires vaudois et notre journal. A l'heure où se posent les grands problèmes d'une réforme de structure de notre école, nous ne pouvons envisager que maîtres primaires et secondaires œuvrent séparément. Nous souhaitons que nos collègues des collèges continuent à nous apporter leur point de vue par le moyen de l'Educateur. Si, de notre côté, nous pouvons les éclairer sur nos propres problèmes, l'harmonie sera parfaite !

Nous les remercions de l'intéressante étude qu'ils nous ont offerte sur l'école belge dans le dernier numéro.

G. Ehinger.

Cotisations 1960

Malgré toutes nos démarches le fournisseur des enveloppes pour remboursements n'a pu tenir les délais prévus. La perception des cotisations 1960 s'échelonnera donc jusqu'à fin août. Ceux qui désirent obtenir rapidement la carte offrant des réductions sur certaines lignes de chemin de fer sont priés de verser au plus tôt le montant de leur contribution (Fr. 35.—) au CCP II 2227 SPV.

Le C. C.

Section Echallens : gymnastique

Prochaine leçon : mardi 5 juillet à 16 heures à Echallens. Organisation du week-end de plein air du Grand-Cunay.

J. P. M.

Camp éducateurs et éducatrices 20 - 25 août

Ce camp n'est pas strictement destiné aux « enseignants », mais à tous ceux qui, éducateurs et éducatrices au sens large du terme, assument quelque responsabilité à l'égard de leurs semblables : parents, infirmiers, infirmières, pasteurs, médecins, maîtres aux divers degrés de l'enseignement, etc.

Chacun y est libre de prendre part ou non aux diverses activités du camp.

Programme. Samedi 20, 20 h. 30 : Boîtes à musique et automates, par M. Florian Campiche, Ste-Croix. — Dimanche 21, 14 h. 30 : Les responsabilités du journaliste, par M. J. M. Chapuis, pasteur, rédacteur à la Vie protestante, Genève. — Lundi 22, 9 h. 15 : Problèmes de l'école moderne, par M. Armand Veillon, instituteur, Montreux. — Mardi 23, 9 h. 15 : Hérédité dirigée ou anarchie atomique ? par Mlle Marileine Kraft, Dr ès sciences, Lausanne. — Mercredi 24, 9 h. 15 : Le chrétien et la guerre à l'âge atomique, par M. le pasteur Pierre Favre, Montreux. — Jeudi 25, 9 h. 15 : La radio, une fenêtre ouverte sur le monde, par M. Benjamin Romieux, chef du Département des actualités de Radio-Lausanne, Lausanne.

Loisirs et sports. Il offre à ses participants des conférences variées (suivies de discussions) sur des questions d'actualité, des moments de recueillement et de musique, des promenades, des jeux et une occasion unique de contacts humains.

Responsables. Chefs de camp : M. William Cornaz, professeur, Riant Coteau, rue du Lac 4, Clarens, tél. (021) 6 43 40 ; Mme Rosette Anselmier, psychologue, chemin des Allinges 14, Lausanne, tél. (021) 26 92 20. Aumônier des éducatrices : M. le pasteur P.-A. Jaccard, Champvent.

Prix. Fr. 40.—. Par couples Fr. 70.—. Par jour et par personne Fr. 10.—.

Arrivée - départ. Samedi 20 août à 16 h. — Jeudi 25 août à 12 h.

Inscription. Auprès de l'un ou l'autre des chefs de camp. Délai : 18 août.

Billet collectif. Lausanne Vaumarcus et retour sur demande auprès de Mme Maryse Ryser, av. Mont-Blanc 9, Lausanne, tél. (021) 24 97 86. Délai : 16 août.

Postes au concours

Chexbres. Institutrice semi-enfantine. Entrée en fonctions : 29 août 1960.

Gland. Maîtresse de travaux à l'aiguille. Entrée en fonctions : 22 août 1960.

Noville. Maîtresse de travaux à l'aiguille. (4 heures.)

Roche. Maîtresse de travaux à l'aiguille. Entrée en fonctions : 1er septembre 1960.

Yvorne. Deux instituteurs primaires.

« Plaisir de lire »

L'assemblée générale annuelle de « Plaisir de lire », société romande de lectures pour tous, a eu lieu dernièrement à l'Hôtel de la paix, à Lausanne, sous la présidence de M. Charles Bornand, instituteur. Elle a accueilli deux nouveaux membres dans le comité, MM. Rampiche, professeur à St-Maurice, et l'abbé Crettol, recteur à Châteauneuf, qui représenteront le canton du Valais. Les autres membres ont été réélus, savoir Mmes Berthe Vulliemin, Cécile René Delhorbe, écrivains, Mme Alice de Rham, M. le Dr Jacques Bergier, M. Eric de Montmollin ,professeur, et Claude Pahud, directeur, tous à Lausanne, qui constituent le bureau. Le canton de Genève est représenté par MM. Baumard, instituteur, et Magnenat, libraire ; celui de Neuchâtel par MM. Du Bois, pasteur, et Jacot-Guillarmod, notaire ; le Jura bernois, par M. Kehrli, professeur.

Examinés par MM. Thévenaz et Chave, les comptes révèlent une situation suffisante pour que, selon ses statuts, « Plaisir de lire » puisse continuer à offrir aux amateurs de lecture de notre pays des œuvres de valeur à un prix accessible à chacun.

Le programme d'activité élaboré comporte la diffusion de « Nous Deux », d'Olav Gullvaag, traduit du norvégien par Mme Blanc-Paulsen, roman de grand air qui fait revivre avec intensité l'existence d'un couple en rébellion contre son milieu ; une réédition demandée de « Mignon du Jolan » de Mlle Yvette Prost, œuvre primée lors d'un concours littéraire ; un inédit, « Seule en Sibérie » de Mme Antoinette Berthoud, relation d'un voyage dans l'Est, à la veille de la Révolution. Les deux premiers volumes sont sur le marché depuis quelques semaines ; le troisième paraîtra cet automne.

Pour l'an prochain, il est envisagé la publication d'un roman également inédit et posthume de René Burnand : « L'Héritier de la Terre », ainsi que « Trois Hommes dans un Bateau » de Jérome K. Jérome et « Je ne suis pas une Héroïne » de Mlle Noëlle Henry.

Le secrétariat reste confié à M. Zahnd, qui assume la diffusion des œuvres éditées.

Cours de perfectionnement SPV 1960

(Crêt-Bérard 24, 25 et 26 octobre)

Enrichissement professionnel pour tous, contacts et discussions avec les collègues : c'est ce que vous proposent nos prochains cours de perfectionnement.

Français (grammaire et orthographe).

Vous profiterez des riches expériences de trois collègues :

— Mme May Ferrier, qui enseigne dans une classe de 9e année filles à La Chaux-de-Fonds ;

— Jacques Henchoz, maître d'une classe à trois degrés à Bremblens-sur-Morges ;

— Alexandre Gardel, instituteur à Lausanne, où il dirige une classe du degré moyen.

Récitation.

Mme Simone Cuendet consacre une partie de son activité d'écrivain et de poète aux enfants ; elle leur a donné des cours dans plusieurs localités de notre canton. Sur la base de ces expériences, et sortant des chemins battus de la littérature scolaire, elle apportera des idées pratiques de textes poétiques convenant aux divers âges enfantins.

Education civique.

Nous avons pensé plus particulièrement aux institutrices qui ont commencé cette année à enseigner cette branche, mais tous les collègues trouveront profit à écouter nos trois moniteurs :

— Edouard Cachemaille, instituteur à Pully : L'Education civique par l'organisation de la classe ;

— Fernand Dumusc, instituteur à Genolier, présentera l'utilisation du magnétophone à l'école, plus spécialement son application en instruction civique et en récitation ;

— Un troisième moniteur parlera de son enseignement du civisme.

Des récréations.

— Une soirée musicale, offerte par le Département de l'instruction publique, qui s'intéresse vivement à nos cours de perfectionnement, et à qui nous présentons nos remerciements.

— Un film.

— Des productions enfantines pour clôturer le cours.

Des prix.

Les participants peuvent s'inscrire :

— comme internes (logement et pension) : 45 fr. tout compris pour les trois jours ;

— comme externes (un repas par jour) : 25 fr. pour les trois jours.

Des inscriptions.

On peut s'inscrire dès maintenant déjà auprès de P. Badoux, instituteur, Essertines-sur-Yverdon.

La finance de cours peut être versée immédiatement au CCP II 2226 Société pédagogique vaudoise, Lausanne. On peut aussi la régler à l'entrée du cours.

Attention ! Le nombre des places est limité.

Le Comité central.

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

Mutuelle vaudoise accidents

Contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

Réforme de structure

Où en sommes-nous ?

A la SPV

Pour donner suite à la résolution adoptée par l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 1959, le comité central a mis sur pied une commission, formée d'un représentant de chacune des neuf associations de la SPV, de maîtres et maîtresses primaires, de tous les primaires de degrés supérieurs et des diverses régions du canton, de trois membres du comité central, d'un inspecteur scolaire et d'un directeur d'école.

Cette commission a tenu une première séance le 19 mars 1960 ; les nombreuses idées échangées ont permis au comité central d'élaborer un plan de travail répartissant les tâches entre des sous-commissions :

1. Buts de l'école (définition de l'éducation ; principes généraux). Ultérieurement : cadre organisatif.

2. Documentation (ce qui s'est réalisé et se réalise chez nous et ailleurs).

3. Information (préparer et renseigner le corps enseignant, les parents, l'opinion publique).

4. Le problème primaire-secondaire.

5. Ultérieurement : le regroupement des classes rurales. Le problème des classes citadines. L'orientation dans les classes terminales. La formation du corps enseignant. L'application de la réforme.

Le travail de ces sous-commissions n'en est qu'à ses débuts ; nous ne pouvons donc pour le moment en donner les premiers résultats, mais nous en tiendrons nos collègues au courant.

A l'Etat

Ainsi que l'a annoncé M. le chef du Département Oguey dans une séance du Grand Conseil, le Conseil d'Etat a constitué une « commission extra-parlementaire chargée d'examiner la structure de l'ensemble de l'enseignement vaudois ». Les quarante membres qui la composent ont été choisis parmi les autorités cantonales et communales, dans l'administration cantonale, dans les corps enseignants universitaire, secondaire et primaire (la SPV y est représentée par quatre de ses membres), et dans les associations du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. Elle ne commencera ses travaux qu'à la fin de l'été. Elle se fractionnera en petits groupes pour étudier les points particuliers du problème, puis les propositions des groupes seront soumises à l'approbation de la commission plénière.

De l'une à l'autre.

Les travaux élaborés par la commission SPV seront transmis aux quatre représentants SPV au sein de la commission extra-parlementaire. Là, nos quatre collègues seront chargés de présenter et de défendre les points de vue et les vœux du corps enseignant primaire.

Nos encouragements accompagnent tous ces travailleurs, qui se sont attelés à une tâche ardue et de longue haleine.

Le Comité central.

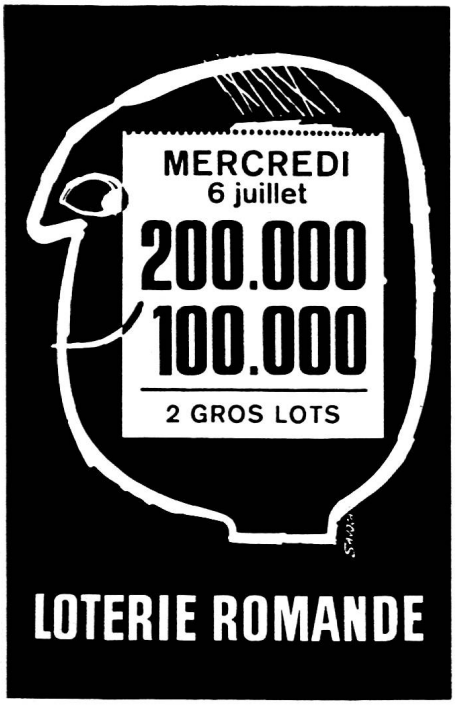

Collègues ! faites confiance à

MILCOP

l'avantageux duplicateur conçu pour l'école

Documentation - Références - Démonstrations - Vente

F. PERRET, membre SPN, Valangines 40, Neuchâtel

ASSEMBLÉE DE L'ÉCOLE PESTALOZZI A ÉCHICHENS

(Suite)

Rapport du président.

L'année 1959 a été calme et heureuse pour l'institution. Son cadre actuel, harmonieux et bien adapté au but qu'elle poursuit, a permis au personnel éducateur de la maison d'accomplir sa tâche quotidienne sans trop de peine et de surmenage. Cependant, tout n'est pas achevé dans le programme de réorganisation. Il manque encore une maison familiale pour les petits, qui doit être conçue dans un tout autre esprit que les pavillons occupés par les grands. Jouissant de l'appui effectif et bienvenu de la Société pédagogique vaudoise, l'institution se doit de réaliser ce qu'il y a de mieux dans le domaine de la rééducation et de la pédagogie curative.

L'effort de générosité en faveur de l'école Pestalozzi se poursuit. Le legs de M. Brandt, un généreux industriel décédé en 1958, permettra de verser environ 300 000 francs au compte des constructions. Organisée par le corps enseignant avec un dévouement inaltérable, la collecte des écoles constitue un appoint précieux. Dès cette année, et suivant le vœu manifesté par l'assemblée de 1959, une partie de son produit devra être remise à l'institution sœur des Mûriers, à Grandson.

L'étude d'un barème des rentes à accorder au personnel au terme de ses fonctions est en bonne voie de réalisation. Dans le but de toujours mieux remplir la tâche ardue qu'est la sienne, ce personnel a été encouragé à suivre des cours de perfectionnement qui ont produit des résultats appréciables. Pour faciliter leur entrée en apprentissage, il est absolument indispensable d'améliorer le niveau d'instruction des jeunes gens qui quittent l'école Pestalozzi. M. G. Molles, inspecteur scolaire, a bien voulu mettre à disposition sa vaste expérience pour tenter de découvrir la solution de ce problème difficile à maîtriser. Heureuse nouvelle : la loi fédérale sur la matière, actuellement en révision, prévoit d'instituer cet enseignement destiné aux arriérés. Le rapport présidentiel conclut par des remerciements chaleureux et bien mérités, il faut le reconnaître, à la direction et à tous les responsables de la maison.

Rapport du directeur.

Ce document fouillé et courageux est en fait une vaste étude de la délinquance et de ses causes dès le premier âge, telles qu'elles peuvent être analysées à Echichens. Les parents des garçons qui sont confiés à l'école Pestalozzi n'acceptent pas toujours de se restreindre matériellement pour payer le bonheur d'avoir un enfant. Souvent, sans être en état de le supposer, les mères qui travaillent font beaucoup de tort à leurs enfants. Tandis qu'elles sont absentes, elles ne peuvent les observer et guetter l'apparition d'un geste ou d'un état d'âme pour les développer. Quand les circonstances les obligent à les remettre à l'école Pestalozzi, ils sont dans un état d'abandon qui fait mal.

Daniel était très négligé à son arrivée ; son état général était très mauvais. Il avait plusieurs stigmates de dégénérescence, des séquelles de rachitisme, des caries dentaires, des végétations, de grosses amygdales. Michel avait été hospitalisé pendant deux ans pour sous-alimentation et manque de soins. Georges, avec ses frères et sœurs, vivait en haillons, ne mangeait pas à sa faim ; sa mère était sans affectivité et ne pensait qu'à se débarrasser de son enfant. Jean-Louis était incapable d'analyser un sentiment et de le définir.

Dans les ménages qui vont mal, la situation s'aggrave encore. La mère de Fernand dévalorisait son père à ses yeux. La mère d'Edmond critiquait ouvertement et constamment son mari et dissuadait ainsi son fils de lui ressembler. Daniel sentait que sa maman méprisait son papa qu'il aimait beaucoup.

Et puis, c'est aussi le défaut, l'absence totale même de surveillance. On met les enfants à la rue pour ne pas avoir à s'en occuper. Manquant de soins éducatifs dès leur petite enfance, nageant dans un véritable chaos affectif, ils entrent à l'école dans de très mauvaises conditions, renâclent devant la discipline qui leur est imposée ou s'en vengent par toutes sortes de mauvaises actions.

Cependant, l'instabilité et l'insécurité dans laquelle ils ont souvent vécu ne prouvent pas nécessairement qu'ils soient mal intentionnés. Au contraire, ils savent se montrer spontanés, enthousiastes, serviables, pleins de bonne volonté. Mais comme on ne leur a pas appris à trouver en eux-mêmes une partie des encouragements que l'effort exige, ils sont la proie du découragement, sont incapables d'affronter la vie avec joie. Ils manquent d'élan et d'initiative, sont mous et nonchalants, se découragent, ont parfois même des idées de suicide.

La rééducation de ces enfants suppose qu'on leur apprenne à trouver autant de plaisir dans le travail que dans les mauvaises actions qui leur étaient coutumières. Elle atteindra son but par la sollicitude de l'adulte qui se penche sur eux, qui les encourage, leur insuffle une confiance en eux qu'ils n'ont pas, jusqu'au moment où ils obtiendront des succès et seront en mesure de tirer leçon de leurs échecs. Comprise sous cette forme, la rééducation des enfants retardés et difficiles est une tâche merveilleuse qui laisse apparaître un grand espoir. Il n'est pas exclu qu'elle aboutisse finalement à faire reculer la délinquance.

Après quoi, toutes opérations étant terminées, la collation traditionnelle permit l'échange de propos moins officiels.

Signalons qu'avant l'ouverture de l'assemblée, l'exposition de peinture Michel Bonjour, un ancien élève de l'école Pestalozzi, a attiré de nombreux amateurs avertis. Ce jeune artiste, dont le talent précoce mérite d'être largement encouragé, fera certainement parler de lui d'ici quelques années.

M. M.

CENTRES DE CULTURE
GROUPE ROMAND

17e Semaine romande
Collège protestant

La Châtaigneraie - Founex près Coppet
11 - 17 juillet 1960

PROGRAMME

Lundi 11

Matin : Arrivée à La Châtaigneraie. Prise de contact. Mme E. Favez, institutrice, Clarens : introduction aux séances de gymnastique respiratoire.

Après-midi : Fritz Wartenweiler, éducateur-animateur, Frauenfeld : Les nouveaux Etats indépendants d'Afrique et d'Asie.

Soir : Musique.

Mardi 12

Matin : M. Joseph Diggs, étudiant, Genève : Les conditions sociales du Libéria.

Après-midi : Visite libre de Genève.

Soir : Spectacle « Son et Lumière », à Coppet.

Mercredi 13

Matin : Mlle Lily Merminod, pianiste, Lausanne : Franz Liszt.

Après-midi : Visite de Versoix.

Soir : Œuvres de Franz Liszt.

Jeudi 14

Matin : M. Jean Rusillon, ancien missionnaire, Genève : De la pensée des jeunes intellectuels et artistes africains d'aujourd'hui.

Après-midi : Promenade.

Soir : Suite de la conférence de M. Rusillon.

Vendredi 15

Excursion au Salève (prendre passeport ou carte d'identité, sac à provisions).

Samedi 16

Matin : Visite de l'Institut œcuménique, Château de Bossey.

Après-midi : Libre.

Soir : M. Pierre Zumbach, tuteur général, Genève : Education soviétique et éducation occidentale, avec projections lumineuses.

Dimanche 17
Matin : Mme Dr Anne Audéoud-Naville, Genève : Puberté et morale sexuelle.
Après-midi : Conclusions - Discussion.
Chaque jour : Méditation, par Fritz Wartenweiler. — Gymnastique respiratoire, méthode Clara Wolf), par Mme E. Favez.

Finance d'inscription : fr. 5.— à verser au compte de chèque postal II 10263, Centres de Culture, Lausanne.

Coût de la semaine : fr. 110.— (prix de l'excursion non compris).

Coût d'une journée : fr. 16.— (chambre et pension).

Coût du billet CFF : fr. 5.60 Lausanne-Founex et retour collectif ; supplément pour retour individuel.

Départ de Lausanne : lundi 11 juillet à 8 h. 17. Rendez-vous à 8 h., quai III. Arrivée à Founex à 9 h. 29.

Inscription : auprès de Mlle Charlotte Cottier, Ch. du Levant 6, Lausanne.

GENÈVE

Après le « Mariage forcé »

Les 18 et 19 mai, à Vernier, l'UIG offrait au corps enseignant la représentation du « Mariage forcé », de Molière.

Quelques jours après, au Coq d'Or, nous étions conviés à une autre festivité tout aussi réussie, le « Mariage de raison ». En effet, l'UIG accordait la main de sa fille, l'Assurance maladie des instituteurs, née en 1924, dans ce même local, à l'AMPA (Assurance maladie du personnel de l'administration), organisme fondé en 1906.

A l'heure du déjeuner, les réjouissances commencèrent. Le président, M. A. Claret, prenait en mains pour quelques heures la volée la moins docile qu'il ait jamais eue. Il est toutefois juste de dire qu'il s'agissait d'une classe « écrémée », les meilleurs éléments, qui participaient à des congrès à Londres, Bienne et Chexbres, s'étant fait excuser.

Au dessert, notre président salua la présence du comité de l'AMPA, dont M. Gustave Baud est le président, M. Henri Laffely le vice-président, M. Jean Demont le trésorier, M. Pierre Robert le secrétaire et M. Oscar Oguey le vice-trésorier, puis rappela quelques faits saillants de la vie de notre caisse.

Tout d'abord, il fallut constater que la caisse a bien conservé ses membres : la moitié des quelque soixante présents étaient des membres fondateurs. Et elle les a conservés dans l'harmonie : nous n'avons jamais connu de guerre civile, les assemblées générales se contentant de renommer « les mêmes » au son du chœur antique. En trente-six ans, la caisse n'a usé — pardon, utilisé, car ils ne sont pas usés — que trois trésoriers et guère plus de présidents. Nous avons par contre connu la guerre étrangère, une guerre sournoise, froide, mais implacable : ce fut la lutte avec les contrôleurs de Berne. M. Marius Noul disait : — Allez vous faire ... ; recettes d'un côté, dépenses de l'autre, un point c'est tout. C'est clair. A quoi Berne rétorquait : — On ne peut que s'incliner devant la clarté de vos écritures, mais ce n'est pas selon la norme.

La caisse ne connut qu'une manifestation d'envergure : son trentième anniversaire, en 1954. On s'était alors donné rendez-vous au jubilé... Le jubilé n'aura pas lieu. Mais par son faste, la cérémonie d'aujourd'hui a largement dépassé tout ce qu'on aurait pu espérer. Au fond, n'était-ce vraiment qu'un mariage de raison ?....

J. D.

NEUCHATEL

La journée du Centenaire

Journée lumineuse s'il en fut ! Elle avait été préparée avec grand soin durant de longs mois. Les collègues du chef-lieu y avaient mis la dernière main et n'avaient négligé aucun détail. L'œil du maître (notre président, M. Hügli) avait exercé son ultime contrôle. Il restait l'élément dont nous ne sommes pas les dispensateurs : le temps. Et il fut radieux, idéal, comme s'il voulait apposer son sceau sur tant d'efforts conjugués et de labeur désintéressé.

Ce sont plus de quatre cents collègues et invités qui pénétrèrent le matin dans la salle de réception où un vin d'honneur pétillant était généreusement offert par la commune et l'Etat de Neuchâtel. Puis le brouhaha des premiers contacts cordiaux cessa. L'heure de la Séance commémorative officielle avait sonné.

M. Hügli, qui mènera brillamment toute l'organisation de cette journée, ouvre le feu en saluant nos multiples invités dont nous tairons les noms par crainte d'oublis : chef du Département de l'instruction publique, autorités communales et scolaires, inspecteurs et directeurs d'école, représentante des C.E. sec. prof et sup., présidents de l'I.N., de la S.P.R. des Sociétés pédagogiques cantonales de langue française, du Conseil syndical, de la schweizerischer Lehrerverein, les rédacteurs de l'Educateur et du Bulletin, les membres d'honneur de la SPN.

En manière d'ouverture quelques chants de chorales enfantines sont exécutés de façon tout à fait remarquable par des classes ayant participé au concours du Centenaire. On n'imagine guère tout le travail qu'ont dû fournir nos collègues-artistes pour arriver à un si beau résultat. Mais quelle heureuse inspiration que d'avoir associé la jeunesse à cette grande fête de pédagogues !

Les six présidents de district commencèrent la série des discours officiels pour suivre à une suggestion originale du COC. Sans s'être consultés, ces jeunes collègues surent donner une note très personnelle bien dégagée des banales redites :

Le premier, M. J. John, apporta le message de la grande section « frondeuse », de la Chaux-de-Fonds, souvent à l'avant-garde, à laquelle il est attaché à cause de ses qualités et aussi de ses défauts, dit-il.

M. Francis Maire (Val-de-Travers) souligne toute la valeur et l'efficacité de la solidarité et de la coopération au sein de nos associations.

M. Charles Favre (Le Locle) évoque avec bonheur la mémoire des pionniers qui nous ont devancés, telle la figure vivante de feu notre collègue Armand Tofffel, qui s'est distingué par sa compétence et son dévouement.

M. Claude Vaucher use éloquemment de la prosopopée pour nous transmettre le salut de sa belle terre agreste du Val-de-Ruz.

M. Georges Montandon, en un langage poétique, rend hommage à la vitalité de la S.P.N., toujours jeune, ajoute-t-il, qu'il félicite chaleureusement.

Enfin, M. Ph. Zutter est enchanté d'avoir l'honneur de recevoir la S.P.N. au chef-lieu, berceau même de notre société.

Un nouveau groupe de chœurs d'enfants vient interrompre les discours de leurs fraîches harmonies.

Les enfants viennent de chanter « Jour heureux ! » dit M. Hügli dans son allocution présidentielle et c'est juste. Il rappelle néanmoins les débuts laborieux de la SPN, les efforts continus qu'elle a dû déployer au cours de ce siècle d'existence, de la lutte constante que lui a imposée l'amélioration de notre condition. Il loue la collaboration efficace de nos associations avec les autorités. Enfin, il fait allusion, avec quelque humour, à l'admission tardive des institutrices et parle avec une objectivité circonspecte de notre adhésion au syndicat.

C'est ensuite M. le conseiller d'Etat Clottu qui prend la parole. Cette manifestation, dit-il, doit s'inscrire parmi celles qui touchent à l'ensemble de la République. Elle marque la fin d'une première étape : cent ans de dévouement pour autrui et à la chose publique. L'orateur jette un regard de satisfaction sur le passé. Il cite les travaux de la SPN, les problèmes auxquels elle s'est attachée et le précieux concours qu'elle a apporté au Département de l'instruction publique dans sa tâche ; il lui en sait gré, même s'il n'y a pas eu toujours uniformité de vues. Ce qui importe, c'est l'esprit dans lequel on travaille et il a été excellent. M. Clottu exprime aussi son plaisir de la réalisation d'un film du Centenaire qu'il qualifie d'œuvre d'intelligence, de chaleur et de bonté. Elle démontrera tout ce que le pays doit au corps enseignant primaire.

Notre sympathique président romand, M. Adrien Perrot, monte à son tour à la tribune. Avec à-propos et beaucoup d'esprit, il retrace la vie de la vénérable centenaire et la situe dans le cadre des événements contemporains, tels que, au début, la guerre de Sécession, ou, dans le monde littéraire, l'époque du joyeux Courteline. Notre collègue use avec éloquence de l'énumération, ainsi quand il parle des innombrables comités, commissions et sous-commissions qui œuvrent au sein de notre association pour viser à atteindre certains sommets sans y échouer en conférence... Il évoque le temps où Numa Droz décrivait l'attitude timorée des instituteurs à l'égard des institutrices et l'évolution qui aboutit cette année même à la remise de la carte civique à ces dames... Il rend hommage aux cinq présidents encore en vie qui sont les artisans de ce qu'est aujourd'hui la SPN. Il souligne aussi le fait que Numa Droz et Willommet invoquaient, en 1863, la bénédiction de l'auteur de toutes choses sur notre association professionnelle. M. Perrot relate encore que le 24 janvier 1864 des délégués de quatre cantons romands fondaient la SPR. Nouveau centenaire en perspective... Il nous invite, en conclusion, à méditer sur l'apport et l'exemple de nos devanciers « qui ont fait quelque chose de grand, de riche et de valable ».

Mlle Schweizer, enfin, représentant le corps enseignant secondaire, professionnel et supérieur, fait part des regrets de M. Luc de Meuron de n'avoir pu assister à cette fête, de ses félicitations et de ses vœux à la jubilaire. Nous pensons bien plutôt qu'il fut heureux qu'une dame prît aussi la parole puisque notre société compte une bonne majorité d'éléments féminins. Mlle Schweizer est certaine que si nous avons travaillé aux progrès de l'école, c'est pour le plus grand bien du pays tout entier. Elle remercie notre président et ses collaborateurs et reconnaît avec joie que l'affiliation commune de nos deux associations au syndicat, en 1951, nous a rapprochés. Le Cartel y a contribué singulièrement et accomplit un labeur fécond. Pour terminer, Mlle Schweizer souhaite que les collègues de l'an 2000 sourient en rappelant la lutte pour l'égalité des salaires comme nous le faisons aujourd'hui en songeant aux difficultés d'admission des institutrices dans la SPN.

Relevons, avant de poursuivre, la présence très appréciée de nos membres d'honneur, Mlle Aegler, MM. E. Bille, M. Montandon, J. Rochat, C. Rothen, S. et W. Zwahlen.

La conférence. M. Schaerer, professeur de philosophie à l'Université de Genève, nous parle de Socrate et de ce qu'il peut encore nous apporter de nos jours. Il le fait avec érudition mais aussi avec l'enthousiasme de celui qui s'est abreuvé à une source vive et qui se plaît à en faire partager le bienfait.

Socrate est une figure des plus attachantes qui soient et qui, en dépit de sa laideur inouïe, réussit à avoir un ascendant incomparable sur la jeunesse pourtant si éprise de beauté. On a beaucoup écrit de lui bien que lui-même n'ait laissé aucun manuscrit. Néanmoins, Socrate est l'image la plus marquante de l'antiquité. Il n'a de pareil ni dans le passé ni dans le présent. Socrate est l'écrin d'une divinité, chez lui éclate le génie.

Il naquit en 470, dans un pauvre milieu. Il fut l'apôtre insigne qui se fit une couronne et une gloire de son dénuement. De toutes les certitudes que Socrate nous a léguées, la plus forte est celle-ci :

« Tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien. »

Il fait une tournée de visites auprès des poètes, des gens de métier, etc. Le plus sage est celui qui arrive à cette même conclusion d'ignorance. Il s'approche des jeunes gens et agit comme un missionnaire urbain. Entourés des sophistes qui enseignaient l'art de réussir, ils ont soif de connaître les conceptions pures et profondes de Socrate qui recherche l'accord de sa propre pensée avec elle-même. Tous les pouvoirs irrationnels sont inexistants pour Socrate. Le raisonnement seul peut donner une solution. Socrate, bien qu'il ait des amis assidus, fait figure d'homme dangereux. Il est accusé de ne pas reconnaître les dieux de l'Etat et d'introduire de nouvelles croyances. Il est condamné et témoigne d'une sublime indifférence par ces mots : « C'est pourquoi, mes juges, soyez pleins d'espérance dans la mort ». Il dut subir avant sa mort un emprisonnement de quelques semaines. Convaincu de l'immortalité de l'âme, il boit la ciguë avec le sourire.

Partout où se rencontraient ses amis, on reparlait de lui et rapportait ses propos.

Socrate n'incarne pas une doctrine mais une attitude. Il garda jusqu'à sa mort sa gaieté et sa facilité d'humeur grâce à sa confiance en la supériorité du bien sur le mal. Tout homme désire le bien, le mal est une erreur. La vertu est une harmonie pour l'âme. Sa vie a atteint une telle unité qu'elle en est devenue presque irréelle. C'est pourquoi il avait un tel ascendant. La raison dispensée par Dieu conduit au beau, au vrai, au bien. Ce que nous saisissons en nous connaissant nous-mêmes, nous amène à la connaissance de l'homme et nous rapproche de la communion universelle. Quel bonheur ce serait pour les pédagogues si le savoir pouvait simplement se verser d'un esprit dans un autre ! Mais il n'est pas une denrée transmissible de cette manière. Il s'agit davantage d'incarner que de communiquer. Le vrai maître est un éveilleur, un libérateur qui s'oublie lui-même et se rend inutile. Nous rencontrons ici la parole de saint Paul qui se qualifiait de « serviteur inutile ». Il faut rendre l'élève capable de penser par lui-même. L'ironie, dit-il, est une nécessité en suscitant chez le maître un dédoublement. En présence d'un problème, le maître doit faire acte de la même ignorance que son élève et la recherche se fait à deux. (« J'aimerais tellement apprendre ! ») La pédagogie socratique appelle la participation active de l'élève. La vocation du maître d'école

est d'une grande noblesse : incarner le meilleur dans le meilleur.

Cette magistrale conférence recueillit les applaudissements nourris et prolongés de tout l'auditoire.

Banquet. Il fut servi à la Rotonde : simple, mais abondant et de bonne qualité. M. Zutter, major de table, lut deux télégrammes de vœux : de Mlle Marguerite Méroz, doyenne de la section du Locle et de M. Luc de Meuron, président des Maîtres secondaires et du Cartel. Un ancien collègue, M. Fritz Humbert-Droz, conseiller communal, nous adressa quelques mots aimables au nom des autorités du chef-lieu.

Exposition. Personne ne voulut manquer de se rendre au Musée des Beaux-Arts où notre collègue M. Jean-Pierre Schöpfer, avait aménagé une exposition didactique de l'enseignement primaire avec un soin parfait : répartition du matériel effectuée intelligemment et clairement. On reste toujours un peu rêveur à voir tant de procédés ingénieux, tant de trouvailles faites par des collègues apôtres de la pédagogie. On se sent si petit... Chaleureux compliments et toute notre reconnaissance à ceux qui ont fourni le matériel de cette très intéressante démonstration de la compétence et du savoir-faire du corps enseignant.

Concert. Il fut précédé par les discours des présidents des sections cantonales sœurs: MM. Pittet (Vaud), G. Chappuis (Jura bernois) et E. Pierrehumbert (Genève), qui prononcèrent d'excellentes paroles, congratulations et vœux fraternels de prospérité. Une superbe channe nous fut remise en cadeau du Centenaire. Nous en avons été vivement touchés. Merci, merci !

Il est difficile de dire tout le bonheur que nous avons eu à entendre l'Orchestre de chambre neuchâtelois et combien son directeur et ses exécutants sont dignes de louanges. Quel travail soigné, quelle précision, quel ensemble ! Notre reconnaissance à tous pour les très beaux moments qu'ils nous ont accordés soit avec la musique délicate des Vivaldi et Geminiani ou les accents modernes hardis d'Hindemith.

A Boudry. Une soixantaine d'invités étaient conviés au repas du soir dans le cadre charmant du vieux château récemment restauré. Tables richement fleuries de pois de senteur, ravissants de fraîcheur, vins généreux offerts par la VPOD, à qui nous exprimons toute notre gratitude, propos amicaux et savoureux ; l'ambiance y était, mais il fallut se hâter. Les pédagogues déambulèrent gaiement au travers de l'antique cité pour prendre le tram de Neuchâtel.

Théâtre et soirée. Du fond du cœur, nous pouvons couvrir d'éloges les deux animateurs de la troupe, MM. R. Felber et J. Steudler et les acteurs pour l'impeccable mise au point et l'interprétation qu'ils ont donnée de la comédie de Th. Gautier : « Le Tricorne enchanté ». Il est impossible que le brio de ces pédagogues-artistes ne leur assure la pleine faveur du public des localités qu'ils visiteront prochainement.

La « Chanson neuchâteloise » a apporté enfin sa note folklorique exubérante dans des mélodies entrecoupées de danses, fort goûtées. En intermède, Najaros sut amuser ses auditeurs par des tours stupéfiants... La variété des attractions n'a donc pas fait défaut.

Le bal suivit, entraîné par une musique endiablée. Peu à peu, les plus sages se retirèrent, les rangs s'éclaircirent et ce fut la fin d'un beau jour.

De l'avis de chacun, ne tous points cette fête fut une réussite. Pas une ombre n'est venue l'assombrir, l'atmosphère a été constamment cordiale, voire émouvante. Le souvenir en restera ineffaçable.

En terminant, qu'il nous soit permis de remercier de la façon la plus sentie celui qui fut l'âme et l'auteur principal de ce succès, notre cher président, M. Hügli !

W. G.

A l'honneur

Notre excellent collègue, M. Ernest Schulze, vient d'être nommé président du Conseil général du Locle pour 1960-61. Nous l'en félicitons vivement.

A l'occasion des élections communales, nous avons omis par ignorance le nom de plusieurs collègues élus. Qu'ils veulent bien nous excuser ! Mais combien nous serions reconnaissants aux collègues d'autres districts de nous renseigner. W. G.

Vingt-cinq ans de services

Trois collègues viennent d'achever cette première étape de leur carrière. Elles ont eu ceci de commun qu'elles ont toutes trois débuté dans le Haut-Jura.

Mlles Marguerite Perrenoud et Lucette Rosselet étaient invitées l'autre jour à l'Ecole ménagère au repas offert par les autorités à l'occasion du 25e anniversaire de leur entrée en fonctions.

Mlle Perrenoud fit d'abord de longs séjours à l'étranger, en Autriche en particulier, avant d'entrer dans l'enseignement public. C'était l'époque de la pléthore de personnel... où l'on aurait été mal venu de faire les difficiles quant au choix d'un poste. Et notre collègue dut prendre la tête de l'école du canton peut-être la plus éloignée d'un village : La Chaux-des-Bayards, tout au fond de la vallée de La Brévine. Elle y resta sept ans avant d'être nommée aux Bayards mêmes. En 1949, pourtant, elle fut nommée à Neuchâtel en classe enfantine. Actuellement, Mlle Perrenoud dirige des grandes filles.

Quant à Mlle Rosselet, ses premières armes s'exercèrent au Mont-de-Boveresse (5 ans), puis elle enseigna au Cerneux-Péquignot. En 1945, elle obtint le brevet ménager et fut appelée peu après au chef-lieu pour cet enseignement spécial.

L'inspecteur, M. Bonny, et le directeur, M. Evard, ont relevé les qualités de compétence et d'enthousiasme de ces collègues. M. Zutter souligna leur compréhension de la solidarité, et de Mlle Rosselet le rôle utile qu'elle joue au comité central dans la défense du corps enseignant féminin, sans se montrer exclusive. M. X. Zürcher loua l'esprit de corps qui unit les collègues de La Maladière. Deux chants, admirablement exécutés sous la direction de M. Ch. Landry, embellirent cette cérémonie.

La troisième collègue n'est autre que la sœur de Mlle Rosselet, Mme Martha Bourquin, spécialiste avertie de l'enseignement aux petits. C'est toutefois dans une classe à tous les ordres, aux Taillères, que cette institutrice débuta, puis elle fut choisie, en raison de ses éminentes qualités, à Fleurier, pour l'école enfantine et simultanément pour l'enseignement pédagogique aux élèves de l'Ecole normale. Puis notre collègue quitta la profession pour se marier. Par suite de la pénurie dont on souffre encore aujourd'hui, Mme Bourquin-Rosselet reprit une classe de première année au

A NEUCHATEL, rue St-Honoré 5

Reymond

La librairie sympathique où l'on bouquine avec plaisir

Locle où son cœur maternel, son dévouement inlassable, ses dons professionnels la font hautement apprécier des élèves et de la population.

A ces trois collègues nous adressons nos meilleurs compliments et nos vœux cordiaux pour une fin de carrière encore féconde et exempte de toute tribulation.

W. G.

Conférence annuelle des présidents romands VPOD à Lausanne le 11 juin 1960

L'assemblée de cette année a été volontairement marquée par un signe des temps : un auditoire exclusivement masculin réuni pour entendre deux **conférencières !** Nous vivons, aime-t-on dire, le siècle de la trépidation et de la vitesse. Il pourra s'appeler celui du nivellement... Il faut avouer que c'est bien ainsi. Cette fois-ci le sexe fort a voulu démontrer de façon tangible sa satisfaction de l'accession de ces dames à l'égalité politique. Le geste ne manquait pas d'élégance.

C'est d'abord Mlle Antoinette Stauffer, assistante de Police à Lausanne, qui entretint les présidents de l'organisation des services sociaux dans le canton de Vaud et de leur rôle dans la communauté. Certains de ces services relèvent du canton, d'autres de la commune, d'autres encore ressortissent au domaine privé. Ce sont des assistantes sociales qui y sont attachées. Les services cantonaux sont ceux de l'enfance, du tuteur général, de la polyclinique psychiatrique, de l'hôpital cantonal et de la maternité. Les services communaux comprennent ceux de l'infirmière scolaire, de l'infirmière du service d'hygiène des assistantes de police. Les services privés se répartissent entre les assistantes de Pro Infirmis, des détenus libérés, de la Croix-Bleue, des aides familiales, de justice (adoptions, pensions alimentaires), de la Fraternité de St-Martin (prostituées), des PTT, d'usines, de grands magasins.

Le service social de la police occupe quatre assistantes à Lausanne, deux dans le reste du canton, vingt dans toute la Suisse. La première assistante à Lausanne est entrée ne fonction en 1929. Ce personnel féminin est intégré au corps de police. Il possède les mêmes droits, est astreint aux mêmes devoirs. Il n'est toutefois pas armé. Il a accès dans tous les établissements officiels. Son travail consiste essentiellement en enquêtes dans tous les milieux susceptibles d'éclairer une affaire : familles, écoles, voisins même. On s'y occupe aussi de placements d'enfants. Une remarque qui peut intéresser les éducateurs : les attentats à la pudeur se commettent surtout auprès d'enfants non informés de la vie sexuelle. Là où les centres de loisirs sont créés et bien organisés, la délinquance diminue. L'exemple de Genève est probant.

L'assistante est aussi appelée à intervenir dans les cas de troubles mentaux, de tentatives de suicide, d'expulsion d'appartement, de recherches en paternité, etc.

Mlle Stauffer sut prouver ainsi, avec beaucoup de simplicité, l'utilité pertinente de sa tâche.

Tea-room DONZÉ FRÈRES
Les Breuleux (Jura)
Glaces - Coupes variées
Tél. (039) 4 71 83 Se recommande

Mlle Marie-Louise Bertrand, psychologue à Monthey, en un langage clair et distingué, parla des « Services médico-pédagogiques et de leurs attributions ». Ils sont organisés en Suisse romande un peu partout. Le plus ancien date de 1930. Encore aujourd'hui, ils sont l'objet d'un peu de méfiance ou de scepticisme. Beaucoup de parents croient qu'une consultation équivaut pour leur enfant à un diagnostic de maladie mentale.

Le propos de ces services est de déceler les symptômes et l'origine du mal (nervosité générale, troubles nerveux, agressivité, phobies, angoisse, peur, larcins, mensonge, etc.).

La difficulté du traitement réside dans le fait même que les causes des déficiences caractérielles sont complexes et rarement uniques. Il suffirait souvent d'un changement de milieu pour amener la guérison, mais tout est à recommencer dès le retour au foyer familial.

L'enfant doit être soumis d'abord à un examen intellectuel qui permettra de déterminer son niveau et ses possibilités de compréhension. Puis il faut user de tous les moyens d'investigation possibles qui révéleront la genèse du mal ou d'un comportement anormal : dessins, modelages, conversations. C'est ici que sera mis à contribution tout l'art du psychologue qui doit posséder du tact, du discernement, une objectivité absolue. Et Mlle Bertrand a passionné ses auditeurs en donnant des exemples de cas traités. Tel celui de cette fillette qui fut mise en demeure de terminer une histoire commencée par la psychologue. Il s'agissait d'une affabulation en l'espèce une brebis et un agneau auprès de qui on introduisit un second agneau qui réclamait se part de nourriture. L'enfant devait achever le récit en imaginant les réactions de la mère et du premier agneau. Or, il se trouve que ce groupe de trois animaux est précisément l'image de la situation familiale de l'enfant où l'intrusion d'un troisième élément a apporté le trouble et provoqué un complexe. La fin du récit sera immanquablement le reflet des réactions de l'enfant qui se croit lésé et pourra apporter la lumière sur ses difficultés. Mlle Bertrand, émaillant son exposé de récits analogues, montra toute la perspicacité et la finesse dont doivent faire preuve les psychologues. Leurs moyens d'observations sont tout à fait remarquables. Ainsi peut-on découvrir les mobiles de comportements néfastes : jalousie, intolérance, ambition démesurée, dépit d'être autre chose que ce qu'on voudrait être, obsessions diverses, etc. Le rôle des éducateurs à l'égard d'enfants souffrant de tels sentiments est redoutable, car l'angoisse d'un sujet peut être aussi bien provoquée par un excès de crainte que par le désemparement provenant de l'absence d'autorité des parents.

La vocation des psychologues s'étendra donc au dépistage des enfants retardés à attribuer aux classes de développement ou à placer dans des établissements spécialisés, aux expertises en cas de délinquance, aux traitements psychothérapique, à la surveillance dans la famille.

Une discussion suivit où des questions furent posées aux deux orateurs féminins, telles que la répercussion de la vente à tempérament dans l'économie familiale, la signification des rêves, l'augmentation des sultats négatifs d'une trop grande tolérance en édupillement des forces par la complexité et la multication, la création de centres de loisirs, de l'éparpidante d'aujourd'hui (réponse très affirmative), les rétroubles nerveux parallèlement à celle de la vie tréplicité des services sociaux, le Valais étant à citer en exemple pour sa centralisation à Malévoz de services psychologiques et sociaux.

A suivre

W. G.

Partie pédagogique

ADOLPHE FERRIÈRE

(30 août 1879 - 16 juin 1960)

Un homme qui a porté au loin le renom pédagogique de Genève et qui a grandement honoré son pays, vient de s'éteindre à 81 ans.

Adolphe Ferrière était issu d'une famille protestante d'origine française établie à Genève depuis plus de deux siècles.

Son arrière-grand-père dirigea un institut d'éducation, son grand-père s'occupa de délinquants, son père fut tout à la fois médecin, psychologue et biologiste. Le « Père de l'école active » avait de qui tenir !

Il fit ses études classiques dans sa ville natale, suivit, à l'Université, des cours à la Faculté des sciences et à la Faculté des sciences économiques et sociales où il obtint, en 1915, le doctorat en sociologie avec une thèse qui lui valut le prix Amiel : « La loi du progrès en biologie et en sociologie. »

Auparavant, il s'était rendu en Allemagne où il fut, de 1900 à 1902, le collaborateur d'Herman Lietz à Ilsenburg et à Haubinda.

Rentré au pays en 1902, il fonde avec ses amis Frei et Zuberbühler l'Ecole nouvelle de Glarisegg dans le canton de Thurgovie, puis séjourne tour à tour dans les écoles nouvelles à la campagne, les plus réputées à l'époque : Bedales, en Angleterre, l'Ecole des Roches, en France, l'Ecole du Dr Decroly, à Bruxelles, l'Oldenwaldschule.

De 1920 à 1921, il dirigea lui-même l'Ecole nouvelle de Bex.

Dès 1921, atteint de surdité totale, Ferrière dut renoncer à sa carrière active et entreprit dès lors avec passion et, ajoutons, avec sérénité (chez lui les deux termes ne s'excluaient pas), l'étude approfondie des problèmes d'ordre philosophique et scientifique que pose l'éducation.

Par d'incessantes recherches en psychologie, en sociologie, en pédagogie, par ses voyages, par la documentation extraordinaire qu'il tenait à jour [1], il fut à même de réaliser une œuvre écrite d'une ampleur et d'une valeur exceptionnelles.

La plupart de ses livres sont centrés sur l'enfant : hygiène générale : « Cultiver l'Energie », 1933 ; hygiène alimentaire : « Alimentation et Radiations », 1935 ; éducation et instruction selon les âges et les types psychologiques : « Nos Enfants et l'Avenir du Pays », 1942 ; pédagogie et éducation nouvelle : « L'Ecole active », 1920 [2], « La Pratique de l'Ecole active », 1922, « L'Autonomie des Ecoliers », 1921, « La Coéducation des Sexes », 1926, « La Liberté de l'Enfant à l'Ecole active », 1928, « Maisons d'Enfants d'après-guerre », 1944 ; éducation religieuse et spiritualisme : « La Science et la Foi », 1912, qui avait retenu l'attention de Bergson, « Le Progrès spirituel », 1926, « L'Eglise de l'Avenir, une et multiple », 1934, « Libération de l'Homme », 1943, « La Source de toute Vie », 1949, « Education religieuse et Psychologie de l'inconscient », 1950,

Au seuil de la mort, Ferrière travaillait à un ouvrage qui devait apporter à ses contemporains un dernier message : « L'Orthogenèse humaine et l'Ascension vers l'Esprit », une étude des types psychologiques, à laquelle il consacra des années de recherches et de réflexions.

Il a été traduit en 14 langues et même en japonais !

Enfermé dans sa surdité, Ferrière n'en a pas moins été un homme d'action, un réalisateur. En 1899 il crée le Bureau international des écoles nouvelles pour établir des rapports d'entraide scientifique entre les différentes écoles nouvelles et favoriser la mise en valeur de leurs expériences. En 1912, il a collaboré avec P. Bovet et Ed. Claparède à la création de l'Institut J.-J. Rousseau, aujourd'hui Institut des sciences de l'éducation de l'Université de Genève.

En 1921, il fut l'un des fondateurs de la Ligue internationale pour l'Education nouvelle dont il dirigea la revue : « Pour l'Ere nouvelle » de 1921 à 1931.

De 1919 à 1924 il avait assumé la rédaction de « L'Essor » donnant à ces deux périodiques un nombre considérable d'articles et d'études précisant sa position psychologique, pédagogique, spirituelle et sociale.

En 1924, il contribua à l'ouverture de l'Ecole internationale de Genève dont il fut le conseiller technique pendant deux ans.

En 1925, avec P. Bovet et Ed. Claparède toujours, on le trouve à l'origine du Bureau international d'éducation dont il fut le premier directeur-adjoint. En septembre 1939, il lança le mouvement « La Suisse, terre d'asile pour les enfants et les mères » qui devint la Croix-Rouge suisse secours aux enfants. Il suivait en cela l'exemple de son père, le Dr Frédéric Ferrière, fondateur en 1914 de la Section de secours aux civils que la Croix-Rouge adjoignit à l'Agence des prisonniers de guerre.

Que dire de ses qualités de correspondant ? C'est par milliers de lettres que, chaque année, il entretint des relations avec des amis, des connaissances, des personnalités dans le monde entier.

C'est dans l'hospitalière demeure de Ferrière « La Forge » à La Sallaz, alors qu'il habitait Lausanne, que, le 29 novembre 1937, six personnalités fondèrent le groupe « Les amis des découragés », qui devint plus tard le « SOS pour détresses morales ».

L'admirable effort actuel « La main tendue » montre à quel point ses amis et lui avaient vu juste. En 1954, pour honorer l'homme, le penseur et l'écrivain, la Faculté des lettres de l'Université de Genève lui décerna le grade de Dr ès lettres honoris causa et, l'an dernier, à l'occasion du trentième anniversaire du Bureau international d'éducation, il reçut la **médaille d'or** de cette institution.

Respecter chez l'enfant l'élan vital, libérer en lui l'énergie créatrice, canaliser et sublimer ses instincts, accroître ses forces vitales et constructives pour faire de lui une personnalité autonome et responsable, consciente des devoirs de la solidarité dans la communauté, tel est le but que Ferrière a assigné à l'éducation. Le moyen de l'atteindre : l'Ecole active. L'école devenant un milieu tonifiant dans lequel, par l'attitude aidante du maître, par la pratique de la liberté, d'une liberté

[1] En 1928, alors qu'il vivait aux « Pléiades », l'incendie de son chalet détruisit tout le labeur qu'il avait accumulé : 30 000 fiches ! Ferrière repartit à zéro et recréa l'appareil scientifique dont il avait besoin !

[2] « Je ne saurais oublier, à écrit Freinet que c'est par « L'Ecole active » et « La Pratique de l'Ecole active » que j'ai connu Ferrière et pris conscience de l'œuvre que nous allions entreprendre et dont Ferrière a été l'un des premiers ouvriers. »

à la mesure des capacités de réaction de l'enfant, de l'entraide, d'activités diverses, se crée une atmosphère favorable au travail personnel comme à la coopération.

Travail individualisé pour acquérir la maîtrise des techniques fondamentales de la culture intellectuelle, travail se réglant, comme à Dalton et à Winnetka, comme chez Freinet, sur les aptitudes et le rythme de travail de chacun ; travail collectif organisé où l'on met en commun les idées, les ressources, la documentation dans le désir d'aboutir à une œuvre collective valable.

Lorsqu'il créa le Bureau international des écoles nouvelles, Ferrière établit en 30 points la charte de ces dernières.

Voici les exigences qu'il leur assignait dans le domaine de la vie intellectuelle :

1. L'Ecole nouvelle entend par la culture générale, la culture du jugement et de la raison :

a) Méthode scientifique : observation, hypothèse, vérification, loi.

b) Un noyau de branches obligatoires réalise l'éducation intégrale.

c) Pas d'instruction encyclopédique faite de connaissances mémorisées, mais faculté de puiser dans le milieu et dans les livres de quoi développer du dedans au dehors, toutes les facultés innées.

2. L'Ecole nouvelle ajoute à la culture générale une spécialisation :

a) Cours spéciaux périodiques, choix libre, mais obligation de choisir.

b) D'abord spécialisation spontanée : culture des goûts prépondérants de chaque enfant.

c) Puis spécialisation réfléchie : culture systématique développant les intérêts et les facultés de l'adolescent dans un sens professionnel.

3. L'Ecole nouvelle base son enseignement sur les faits et les expériences :

a) Observations personnelle de la nature ;

b) Observations des industries humaines et des organisations sociales.

c) Essais scientifiques de cultures et d'élevages et travaux de laboratoires, travaux qualitatifs chez l'enfant et quantitatifs chez l'adolescent.

4. L'Ecole nouvelle recourt à l'activité personnelle de l'enfant :

a) Association d'un travail concret à la plupart des études abstraites.

b) Utilisation du dessin comme un adjuvant à toutes les branches d'études.

c) On a dit : savoir c'est prévoir. On pourrait dire, à plus forte raison : savoir c'est pouvoir.

Une remarquable vocation de service en faveur de l'enfance !

Ferrière laisse à tous les éducateurs l'exemple d'une vie consacrée à la réforme de l'éducation, d'un travail de l'esprit que ni les épreuves, ni l'âge, ni l'indifférence ou le scepticisme n'ont fait dévier de la voie qu'il s'était tracée. Jusqu'à la fin, il a œuvré pour une éducation rénovée, seule capable à ses yeux de permettre la naissance d'un monde fraternel qu'il appelait de ses vœux.

Pour tous ceux qui ont une part de responsabilité dans l'élevage des enfants, son œuvre et sa vie sont un message que la mort rend plus direct et plus incisif.

Une autre leçon se dégage de cette longue vie : Ferrière ne s'est jamais arrêté. Toujours il s'est posé des questions, toujours il a poursuivi ses recherches et ses méditations pour approcher de plus près la vérité qu'il cherchait et qui fut sa raison de vivre : aucun arrêt, aucune satisfaction de soi, toujours un effort nouveau vers plus de connaissance, vers plus de compréhension, vers plus de certitude. Quel exemple !

Nous ne saurions mieux terminer cet hommage à Adolphe Ferrière qu'en reproduisant le sonnet que Charles Baudouin lui dédia l'an dernier, à l'occasion de ses quatre-vingts ans.

« Pour qui sait accueillir et soi-même et le monde
D'un double mouvement de sagesse et d'amour,
Pour qui trouve légers les fardeaux les plus lourds,
La dernière saison n'est pas la moins féconde.

Sur la nature en deuil la grâce surabonde.
Le bruit se tait du sombre effondrement des jours.
Clos à toute rumeur vaine, Beethoven sourd
Entend sourdre au-dedans les voix les plus profondes.

Des fleurs d'antan, l'âme en silence a fait son miel.
Où l'éphémère fut, reste l'essentiel.
Bon ouvrier, voici le prix, voici la somme.

Et celui qu'on hésite à nommer le vieillard
Découvre, du plus jeune et limpide regard,
L'enfant, l'inépuisable espérance des hommes. »

R. Dottrens.

Bibliographie

Plumes de toutes les Couleurs, par N. Sladkov. Editions de la Farandole, Paris, 1960.

De quelles plumes s'agit-il ? Tout simplement de celles dont s'ornent quelques oiseaux privilégiés. Grâce à cet album, vos enfants pourront faire connaissance avec ces créatures de rêve dont les coloris somptueux enflammaient l'imagination des poètes et des peintres. Voici l'autruche, l'oiseau-lyre, le colibri et, noyé sous le jet de ses plumes chatoyantes, l'incomparable paradisier. Un texte court et précis accompagne de belles reproductions en couleurs. C'est mieux qu'un livre à acheter, un livre à offrir.

Le Nom difficile, par Luda. Editions de la Farandole, Paris, 1960.

Il faut bien être une poule pour vouloir donner à son fils un nom aussi compliqué. Ne nous étonnons pas si cela a failli fort mal tourner. Le second conte, qui complète cet album, n'est qu'un rapide dialogue. Belles illustrations de J. et J.-M. Granier. (6 à 8 ans.)

Vocabulaire. Cours moyen 1re année, par H. le Lay et E. Leroy. Librairie Hachette, 1959. 5,80 NF.

Voici quel est le plan d'une leçon sur les animaux familiers :

a) Une lecture vivante : « Un chien et son maître ».

b) 10 exercices oraux et 14 exercices écrits de vocabulaire.

c) Une dictée préparée.

d) Plusieurs exercices de construction de phrases et de rédaction d'un paragraphe.

Il y a 32 leçons comme celle-ci, toutes construites sur des textes vivants et bien illustrés. F. B.

LE DESSIN

Edition romande de ZEICHEN UND GESTALTEN
organe de la SOCIÉTÉ SUISSE DES MAITRES DE DESSIN
Rédacteur : C.-E. Hausammann
Place Perdtemds 5 NYON

1
Première année

AU LECTEUR

*L'aimable hospitalité de l'*Educateur *nous permet de présenter désormais régulièrement nos expériences pratiques à tous ceux qui ont la charge d'enseigner le dessin. Nous espérons que cette collaboration répondra à leur attente, et qu'après un temps de rodage aussi bref que possible, elle pourra se poursuivre à notre commune satisfaction.*

*On trouvera dans nos colonnes non seulement des travaux d'élèves de notre région, mais aussi le reflet de ce que font les classes de nos collègues de Suisse allemande. Nos moyens, ni ceux de l'*Educateur, *ne nous permettent encore une illustration en couleur : nous estimons donc utile de rappeler que chacune de nos réunions donne à plusieurs de nos collègues l'occasion de présenter les dessins de leurs élèves. Ces présentations de leçons (où l'on voit fréquemment tous les travaux d'une classe, les bons* et les plus faibles) *sont suivies de la discussion des méthodes et des techniques. Il n'est nécessaire ni d'être membre cotisant de notre section, ni d'apporter soi-même des travaux pour répondre aux convocations que publie l'*Educateur. *Ni non plus d'être titulaire d'un brevet spécial comme peut le suggérer notre nom. C'est donc avec plaisir que nous vous accueillerons à nos séances.*

Société suisse des maîtres de dessin
Section vaudoise (Groupes SPV et SVMS)
Fernand FAVRE, président.

TROIS FOIS L'EAU

Dessiner et peindre l'eau n'est pas chose facile. On cède volontiers à la tentation d'accorder son intérêt plutôt aux sujets ou objets en rapport avec l'eau, tels que plantes et animaux aquatiques, fontaines et moulins, bateaux et arche de Noé, paysages, jour de lessive, gens sous des parapluies, pompiers, baignades, etc.

Bien plus exigeante est l'observation de l'apparence de l'eau elle-même, ainsi que son interprétation valable, soit de mémoire, soit d'imagination. Cela présume une certaine maturité et un degré avancé de maîtrise technique de la part de l'élève. Or, la formation « plastique » doit s'adapter à l'âge mental des élèves, sinon elle sacrifie simplement au « truc ». L'adolescent penche facilement vers l'épate, l'habileté superficielle et bon marché. Il est évident aussi que le choix de la technique adéquate stimule l'intuition et l'imagination de l'élève.

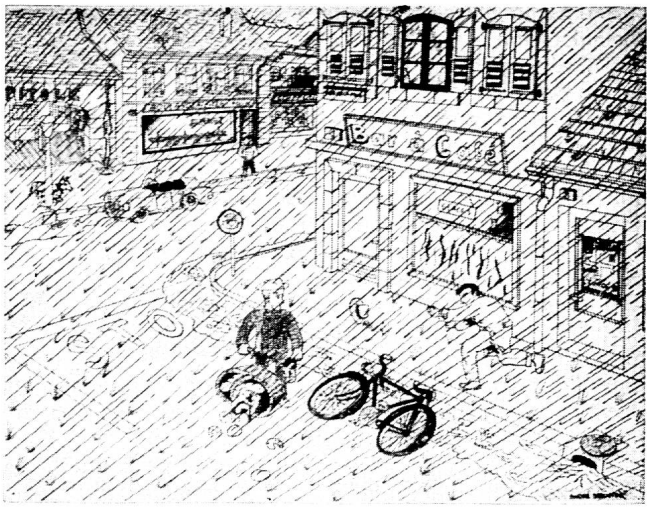

LA PLUIE BATTANTE

Les expressions de chez nous « il tombe des ficelles », « ça roille » ou « une monstre carre » caractérisent bien l'effet recherché. Des exercices à la plume montrent aux élèves que cet instrument permet particulièrement bien l'imitation de la pluie qui tombe, balayante et fouettante, au moyen de hachures continues ou discontinues. Cela suffit pour inciter des garçons de 13 ans à dessiner directement à la plume. Selon leur tempérament et leur imagination, les résultats varieront d'un alignement peu imaginatif de traits droits sur un fond monotone à une densité expressive et dynamique de hachures faisant écran devant une image pleine de détails anecdotiques.

Temps accordé : 2 × 2 heures. Eventuellement terminer à domicile.

LA TEMPÊTE

Durant cinq mois, mes élèves de 12 ans avaient été initiés à la gouache. Les exercices faisaient cependant toujours appel à l'imagination plutôt qu'à la recherche d'une réussite technique. J'avais d'autre part cherché à leur faire comprendre au moyen de reproductions que le choix et le groupement des couleurs déterminent fortement l'atmosphère d'un tableau. Les jeunes de 12 ans possèdent encore suffisamment de spontanéité pour être sensibles à ce côté expressif du problème pictural.

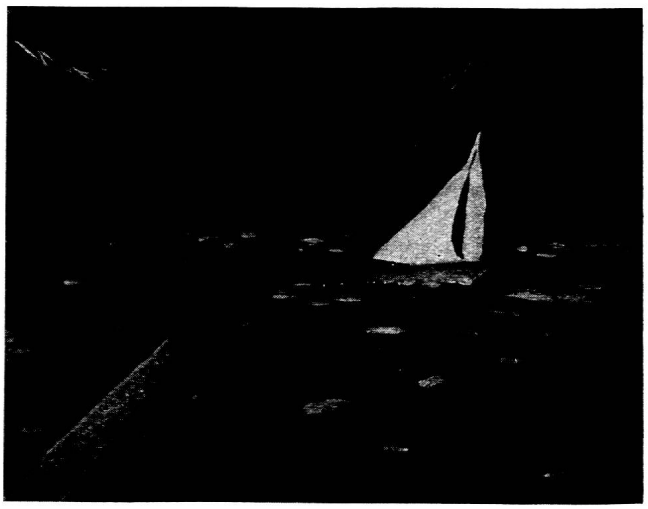

En obligeant les élèves à mélanger leurs couleurs, j'avais essayé de les amener de l'emploi de couleurs types (herbe verte, troncs bruns, toits rouges, etc.) à une première différenciation plus nuancée et plus expressive, et par l'observation de la nature cherché à leur démontrer que les couleurs apparentes sont « justes ». La lecture de la description d'une tempête leur fait comprendre que la langue, elle aussi, utilise sa richesse verbale pour créer un « climat » nuancé, pour décrire l'ambiance propre au récit.

Peindre une tempête était l'occasion de créer, dès les premiers grands coups de pinceau, une atmosphère caractéristique, sombre et menaçante. Toutes les couleurs étaient permises pour atteindre à ce but. il fallait, aussi rapidement que possible, cacher la blancheur du papier par de grandes surfaces agitées. Le paysage vint ensuite compléter le tout. Nous avons ainsi obtenu des **tempêtes** souvent très expressives, même de la part d'élèves peu doués. Parfois d'heureux effets de couleurs dus au hasard stimulèrent l'esprit créateur des enfants, l'activité du maître se limitant à quelques conseils individuels.

Temps accordé : 2 × 2 heures.

L'EAU DANS LA BOUTEILLE

L'eau est, par elle-mêmes, **sans** forme et **sans** couleur. On ne peut, la plupart du temps, l'interpréter que par la représentation d'objets en rapport avec elle. De jeunes filles de 15 et 16 ans en firent la découverte lorsque nous avons traité du naturalisme et de l'impressionisme dans les leçons d'histoire de l'art. Cet enseignement était accompagné d'exercices de peinture. Devant une nature morte simple, composée d'un fruit et d'une bouteille d'eau devant un fond en trois valeurs, il leur fut demandé de regarder le modèle non pas comme un groupe d'objets, mais comme un **ensemble de taches de couleurs,** chacune de forme et de valeur bien déterminées. Cette manière de voir inaccoutumée exigea des élèves un certain effort de concentration visuelle.

L'hypothèse suivante présidait à l'élaboration de la peinture : si les taches de couleur sont reproduites selon leur ordre formel, et si elles correspondent à leur valeur exacte, on doit finalement y reconnaître sans équivoque chacun des objets, donc l'eau dans la bouteille.

Ce travail avait pour but d'entraîner ces jeunes filles à la vision et à la reproduction analytiques des formes et des couleurs, et de leur donner une notion de la « vraie » peinture. Résultats variables, selon le talent et l'intérêt des élèves : de **maladroit** à **bien fait,** de **non conforme** à **proche de la réalité.**

L'activité du maître a consisté en un constant contrôle individuel des formes et des valeurs réalisées, pour faire saisir aux élèves la nécessité d'une progression étape par étape jusqu'à la synthèse finale.

Temps accordé : 4 à 6 heures.

Georges Mousson, Collège d'Yverdon.

COQS

Papier découpé — travail de garçons de 7e année scolaire (1. Sekundarschule, St-Gall).

But du travail : Initiation à un nouveau moyen d'expression des formes combiné avec une activité manuelle. C'est pour les élèves l'occasion de se familiariser avec la plume à découper (p. ex. : Heintze & Blankertz 646 A).

Exercice d'introduction : Esquisser en quelques minutes et de mémoire un coq. Après avoir comparé cette

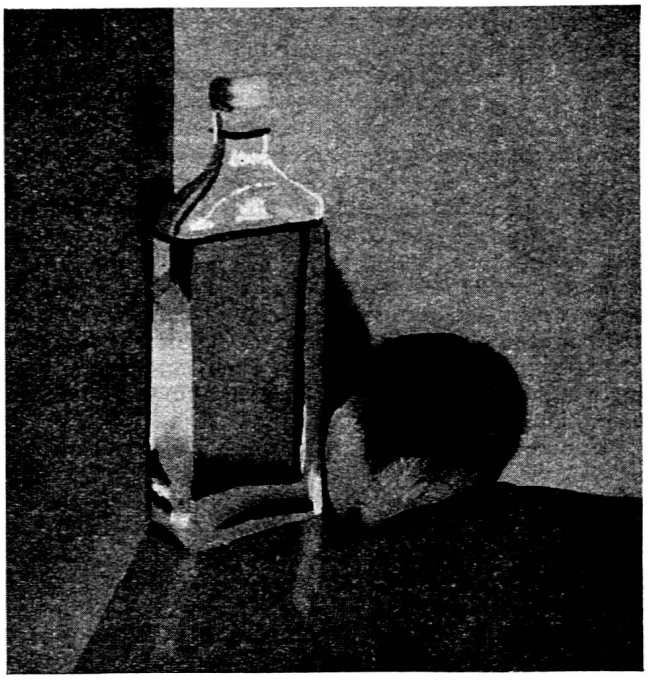

esquisse, en général fort médiocre, avec un modèle empaillé, on en établit une nouvelle.

Exercice principal : Reporter le coq à gros traits de crayon clair sur un fort papier noir (format A3, horizontal ou vertical). Découper, puis détacher une à une les diverses parties du corps et les plumes. Coller le réseau noir ainsi obtenu sur un fond clair ou blanc.

Deuxième exercice : Les découpures sont utilisées (en tout ou partie) pour composer un second coq. L'élève qui, par exemple, aura dessiné un coq chantant dressé sur ses ergots en imaginera un picorant, ou courant (sur feuille horizontale), et inversement, en modifiant la position des différentes pièces jusqu'à ce qu'il obtienne une combinaison satisfaisante. La comparaison de ces paires de travaux montre de manière frappante que si le premier exercice donne une composition statique et décorative, le second conduit à une solution dynamique et vivante.

Ces découpages offrent une grande variété d'activités créatrices. J'aime à les introduire dans mon programme qu'ils renouvellent en permettant aux élèves :

1. de prendre conscience d'une autre face de leurs aptitudes ;
2. de rechercher des formes nouvelles conditionnées par l'outil et le matériau ;
3. de découvrir qu'on peut composer un tableau à partir d'une surface donnée, et non d'un motif.

Les exercices suivants peuvent stimuler la recherche d'une surface expressive : semis, déplacements, rapprochements de formes élémentaires ; découpage d'une surface et groupement de ses éléments constitutifs en état de tension ou d'équilibre formels. D'autres sujets pourront être traités avec profit de manière analogue : poisson, vol d'oiseau, bateau, feu, forêt vierge, ville féerique, campement, village nègre, etc. Les travaux de ce genre servent autant au développement de l'imagination qu'à celui d'un langage possédant ses propres qualités d'expression formelle.

F. Trüb.

MOSAIQUE

Classe mixte de 5e classique/moderne (14-15 ans) - Collège secondaire, Nyon.

Fournitures : gouache, papier journal, éventuellement vernis à l'alcool.

Documentation : bonnes photos de poissons - **La pêche miraculeuse** (reproduction Cercle d'art, No 52), **L'art romain en Suisse** (éd. Mazenod).

Cet exercice est destiné à faire mieux apprécier « de l'intérieur » les qualités diverses des œuvres présentées aux élèves pour leur initiation artistique, mosaïques nombreuses, anciennes et modernes, mais la plupart du temps reproduites à trop petite échelle. Devant les difficultés matérielles qui nous empêchaient de créer une vraie mosaïque — travail dont les élèves sont fort capables et qui leur permet une expression plus libre qu'ici — nous nous sommes rabattus sur le procédé suivant :

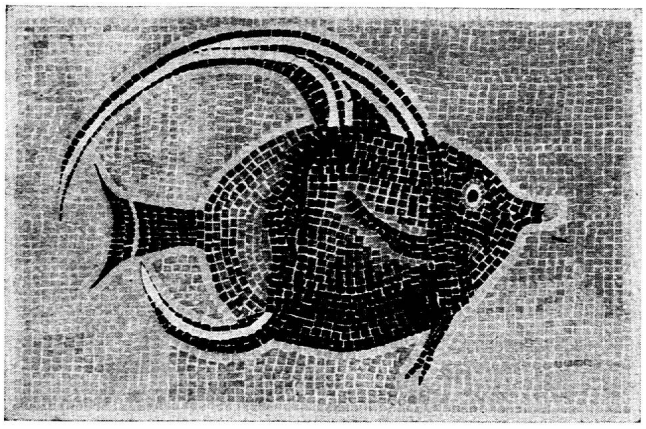

Chaque élève découpe dans une gomme deux à quatre timbres d'environ 2 cm de haut et de sections diverses (carrés, rectangles, trapèzes) de 3 à 10 mm de côté, qu'ils enduisent de gouache avant de les imprimer sur une feuille légèrement teintée en gris-ciment au moyen d'une petite éponge et d'un jus. S'il a l'avantage d'être lisse et absorbant, le papier journal s'est révélé un peu fragile, à la longue, pour les grands formats.

Pour le travail d'initiation, nous avons voulu éviter un dessin compliqué et choisi une **nappe d'eau.** Le problème de la couleur était simplifié puisque, en pratique, il s'agissait d'un camaïeu ; mais très fructueux puisqu'il obligeait les élèves à utiliser une grande variété de nuances de la même couleur et ce, dans des valeurs diverses elles aussi. Le départ se fait d'un train de vagues aux 2/3 de la hauteur de la feuille, puis l'on descend jusqu'au bas de celle-ci. Le haut est complété ensuite. Les élèves qui tiennent à commencer le long d'un bord ont beaucoup de peine à animer cette surface, ils n'arrivent pas à imaginer la continuité des vagues en dehors de la page. Il est très utile, après un premier essai qui habitue les élèves à cette technique, de sortir observer le lac ou une fontaine, puis de reprendre le tout. — Dimensions : 25 × 32 cm. Temps : 6 × 45 min.

Les élèves jouissaient donc d'une certaine maîtrise pour entreprendre un panneau décoré d'un animal de la faune aquatique. Ils devaient choisir entre une mosaïque **de pierres naturelles** et une mosaïque **d'émaux :**

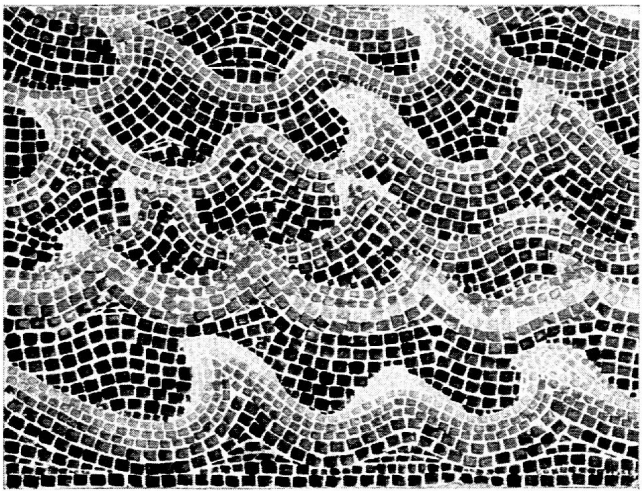

ces dernières, ayant des tons beaucoup plus vifs, se sont révélées d'un accord plus difficile. Surtout, certains élèves ont eu de la peine à prendre parti.

Le motif largement esquissé au crayon est construit le premier : il s'agit d'organiser les pierres conformément à l'architecture apparente du modèle, tout en évitant les fautes de valeurs et les petitesses. Travail très astreignant : il est important de suivre pas à pas les élèves, au début, pour leur éviter de se lancer tête baissée dans une impasse, à la fin pour les encourager.

On choisit alors une teinte de fond que l'on imprime de façon pas trop uniforme. Selon les cas, il sera bienvenu de créer un **jeu de fond** par une alternance régulière de tons clairs et foncés, ou de meubler les vides avec d'autres motifs empruntés à la vie aquatique : coquillages, algues, galets... Un cadre approprié, qui peut contenir un rappel des teintes utilisées dans le motif central, terminera heureusement ce panneau.

Dimensions : 32,5 × 50 cm. Temps : 8-10 × 45 min.

N.B. — Il importe que les joints soient réguliers, leur dessin précise la forme. On les ajuste au pinceau, si nécessaire.

Une transition entre les rythmes du motif et ceux du fond est ménagée par un ou deux rangs de celui-ci qui **cernent** le motif.

Il est possible de revenir après coup sur une petite zone décalée en couleur ou en valeur.

Enfin, une couche de vernis à l'alcool sur les mosaïques « émail » accentuera encore le contraste de celles-ci, brillantes, avec celles de pierre qui restent mates comme dans la réalité.

C.-E. Hausammann.

Pensée

La nature, j'ai voulu la copier, je n'arrivais pas. J'avais beau chercher, tourner, la prendre dans tous les sens. Irréductible. De tous côtés. Mais j'ai été content de moi lorsque j'ai découvert que le soleil, par exemple, ne pouvait pas se reproduire, mais qu'il fallait le représenter par autre chose.

Paul Cézanne (1839-1906).

SECTION VAUDOISE

RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR L'ANNÉE 1959

Réjouissante préfiguration de l'Ecole vaudoise unifiée, notre section groupe en effet dans ses séances les maîtres enseignant dans les classes primaires et secondaires : la reconnaissance du groupe SPV a suivi de peu celle du groupe SVMS.

La section a tenu six séances au cours de l'année 1959, dont deux hors de Lausanne : l'une à Rolle et l'autre à Saint-Maurice, où nos membres eurent l'occasion d'admirer les splendides vitraux de Marcel Poncet à l'église paroissiale et de visiter, sous la conduite du chanoine Theurillat, professeur au collège, le trésor de la basilique.

L'une des séances lausannoises fut consacrée à l'étude et à la discussion des propositions de la commission SS MD chargée d'étudier la révision des articles consacrés au dessin dans le règlement des examens de maturité fédérale (rapporteur : Robert Mermoud, Lausanne). Les débats mirent en évidence les difficultés que ne manqueraient pas de provoquer les changements demandés : **adjonction, aux exercices d'observation, d'épreuves sur la couleur et d'une interrogation sur les connaissances en histoire de l'art.** L'assemblée, néanmoins, ratifia les vœux de la commission.

Les problèmes administratifs, nombreux et importants en cette année où, pour la première fois, nous organisons le congrès annuel des maîtres de dessin suisses, n'ont cependant pas éclipsé nos préoccupations majeures, et chacune de nos réunions a donné à plusieurs de nos collègues l'occasion de nous présenter les travaux de leurs élèves. L'émulation créée dans nos classes par la perspective de participer à l'importante exposition qui sera présentée en octobre 1960 au Musée cantonal des Beaux-Arts a élevé de façon réjouissante le niveau des travaux.

En juillet, enfin, notre section a été représentée par deux de ses membres aux journées d'étude pour **« L'intégration de l'éducation artistique dans la culture générale »** organisée par la section française de la FEA (Fédération internationale pour l'éducation artistique) à l'Institut pédagogique de Paris.

Mutations : démissions 3, admissions 5, effectif au 31 décembre 28.

BIBLIOGRAPHIE

L'Hygiène mentale de l'Ecolier, par Clément Launay. Editions Presses Universitaires de France, 1959. 7 NF.

Dans le monde entier, 1960 doit être l'année de la santé mentale. Parmi les nombreux ouvrages qui ont paru et paraîtront sur ce sujet, nous croyons utile de signaler celui que vient de publier le Dr Cl. Launay, chargé de cours d'hygiène scolaire à la Faculté de médecine de Paris.

L'auteur se livre à une analyse très fouillée du comportement de l'écolier. Les manifestations psychopathologiques ont souvent leur origine dans des difficultés familiales. Mais il est juste aussi de répéter que l'école pourrait faire un effort pour atténuer les sources de conflits :

« A dire vrai, les problèmes du copiage n'existeraient pas s'il y avait possibilité pour les écoliers d'un travail en commun ; c'est certainement une des erreurs de l'enseignement traditionnel (erreur que les classes surchargées rendent inévitable), que d'obliger les enfants à travailler sans communication les uns avec les autres, alors que l'on sait le caractère dynamisant du travail par groupes autour d'un thème donné. »

Le chapitre consacré aux « problèmes particuliers aux différentes matières de base de l'enseignement » retiendra toute l'attention des éducateurs :

C'est dans l'apprentissage de la lecture que l'élève se heurte aux premières difficultés. Si son élocution est demeurée insuffisante, s'il n'a pas atteint un certain degré de maturité, il risque bien de devenir un dyslexique. Que l'on s'aperçoive tout de suite de son trouble ou que celui-ci n'apparaisse que vers la 8e année, la rééducation nécessite l'emploi d'une méthode appropriée. On remarquera aussi une amélioration de l'orthographe, dont les troubles sont très souvent liés à ceux de l'apprentissage de la lecture. Les échecs en calcul sont beaucoup plus rares. Mais il arrive que certains élèves soient pris d'une véritable panique dès qu'ils sont mis en présence d'un problème : il s'agit alors d'un trouble affectif. Les conclusions du chapitre consacré à **la gaucherie** sont particulièrement intéressantes :

« Nous croyons, avec la plupart des pédagogues qui ont écrit sur ce sujet, qu'il vaut mieux, chaque fois que cela est possible, sans contrainte amener le petit gaucher à essayer d'écrire de la main droite. Si cette tentative est prudente et progressive, elle n'offre aucun danger. Il faut à ce sujet préciser un point essentiel de physiopathologie ; quand on parle de gaucherie con-

F. B.

Pour une Pomme qui tombe, conte populaire albanais. Editions de la Farandole, Paris, 1960.

Toute la famille partait tranquillement pour la rivière. Il a suffi qu'une pomme tombe pour que tout le monde soit renversé. Comment ? Lisez ce petit conte populaire d'une dizaine de pages illustré avec goût. (6 à 8 ans.)

L'Etoile Polaire, par Colette Vivier. Editions de la Farandole, Paris, 1960.

Dans l'atmosphère un peu mystérieuse d'un petit port de pêche, un jeune garçon assoiffé d'aventure rencontre un vieux marin fort bavard. C'en est assez pour créer les éléments d'une aventure qui passionnera les jeunes adolescents. Ils y verront le jeune Paul faire cesser une absurde brouille de famille, grâce à quoi le petit café de l'Etoile Polaire retrouvera l'animation et la prospérité d'autrefois. Les aînés eux-mêmes ne resteront pas indifférents au talent de conteur de Colette Vivier. (10 à 14 ans.)

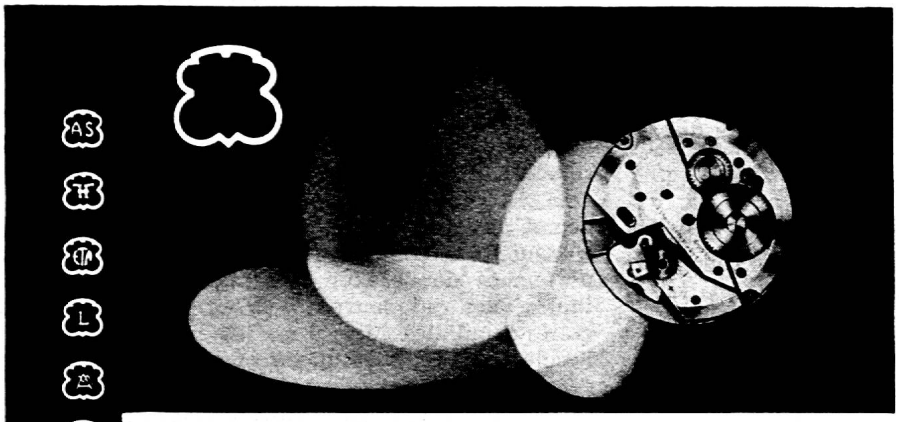

La signification d'un symbole

Une structure « fédéraliste »

A l'image même de la Suisse « une et diverse », Ebauches SA est en quelque sorte une confédération d'entreprises. Chacune de ses 17 usines a conservé sa personnalité, se spécialisant dans la production qui correspond le mieux à ses traditions et à son génie propre. La concurrence et l'esprit d'émulation sont générateurs d'initiatives et de progrès.

La spécialisation, source de qualité

La spécialisation constitue en elle-même une garantie de bienfacture, de rationalisation et par conséquent d'économie. C'est une loi industrielle : tous les progrès sont liés à la division du travail. Forte du concours d'excellents spécialistes, Ebauches SA, depuis de longues années, a accumulé les expériences qui lui ont permis d'améliorer sa production. D'une manière générale, deux montres suisses sur trois sont équipées de nos ébauches.

Un service mondial de fournitures d'origine

Mais Ebauches SA ne limite pas son activité à la production de l'ébauche. Elle assure encore, à travers le monde, l'interchangeabilité des éléments qui composent les mouvements équipés de ses ébauches. Ebauches SA a édité un dictionnaire technologique qui permet au bon horloger de commander sans peine à son fourniturist des pièces d'origine usinées et contrôlées avec rigueur. Ainsi, en tout temps et en tous lieux, le travail du bon horloger est facilité.

Signification d'un symbole

Ebauches SA contribue par la production de ses 17 usines et par ses laboratoires d'étude au prestige, au rayonnement et à l'essor de l'industrie horlogère suisse.

Le symbole d'Ebauches SA répond de la qualité d'une production de haute précision riche de tradition et de diversité : il répond aussi de la sécurité qu'offre pour la réparation son service mondial de fournitures d'origine.

EBAUCHES SA NEUCHATEL SUISSE

LA RÉGION DE BIENNE

Sur un petit espace,
des buts d'excursion
nombreux,
variés,
facilement accessibles.

Le lac de Bienne, l'île de St-Pierre les hauteurs d'Evilard et des Prés d'Orvin, Macolin, le Seeland, Prêles et le Chasseral, le Vieux-Bienne, Cerlier, La Neuveville, Nidau.

6 bateaux, 3 funiculaires, 1 régional, 2 gorges, 3 sommets, 2 musées, 3 châteaux, 1 ville moderne, 4 villes médiévales.

Une belle leçon
de géographie,
une région
encore peu connue
des écoliers romands.

Le Bureau officiel de renseignements de Bienne est à votre disposition

5, rue Rechberger
Tél. (032) 2 48 98

BUVEZ

Les boissons de réputation mondiale

CANADA DRY

Pour chaque soif

CHAUMONT

à 30 min. de Neuchâtel par funiculaire
ou 15 min. en auto

Hôtel Chaumont et Golf

Menus soignés — Service à la carte
Au bar : ses quick-lunchs — 70 lits
Tél. (038) 7 59 71 (72) A. BOIVIN

LA POUPONNIÈRE

LAUSANNE

Avenue de Beaumont 48
Téléphone 22 48 58

Ecole cantonale de puériculture placée sous le contrôle de l'Etat

forme :

des infirmières d'hygiène maternelle et infantile,
des gardes d'enfants,
des futures mères de famille expérimentées.

Institution reconnue par l'Alliance suisse des infirmières d'hygiène maternelle et infantile.

Age d'admission : 19 ans. — Travail assuré par l'Ecole

RENSEIGNEMENTS ET PROSPECTUS A DISPOSITION

J.A. Berne
Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX